



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Mercredi 29 octobre 2014

LGV : Enquête d'utilité publique jusqu'au 8 décembre 2014

Débat d'orientations budgétaires Intervention de Annie Bonnefont

Nous avons le sentiment nous les écologistes que ce jusqu'aboutisme [du barrage de Sivens] on le retrouve aussi avec la LGV. La Cour des comptes vient d'énoncer que c'est un choix «non prioritaire, non financé, et poursuivi avec vigueur».

Cela fait longtemps que nous vous alertons sur le flou absolu de cet investissement qui navigue au rythme de nos ministres et de l'abandon de l'éco taxe : partenariat public privé, financement public puis avec Messieurs Valls et Macron retour au partenariat public privé. Tout cela dans une dérive inflationniste qui a fait passer le coût du kilomètre de 5 millions d'euros à plus de 20.

Il a même fallu en passer par des jeux d'écriture par en baisser le coût en excluant les réaménagements de Bordeaux-Sud et Toulouse-Nord.

Pour preuve de ce flou le président du conseil général de Haute Garonne vient de déclarer en séance plénière que le Conseil général ne serait pas en mesure de financer les 600 millions aujourd'hui annoncés et qu'il ne provisionnerait pas de ligne budgétaire cette année.

La Cour des comptes confirme le côté surannée qui consiste à s'obstiner à vouloir construire des LGV. Au-delà des doutes sur le financement de l'investissement, elle insiste sur le coût du fonctionnement et la rentabilité de plus en plus médiocre, une rentabilité toujours calculée sur des données exagérées, pour Sivens le nombre d'exploitations concernées par l'eau du barrage, pour la LGV le nombre de passagers.

Vous parliez ce matin monsieur le président de méthodes, et d'échec de méthodes, et force est de constater que pour faire accepter les projets, la méthode est toujours la même, celle de l'exagération, cette exagération qui, une fois confrontée à la réalité, ne tient plus, et nous met face à des situations qui, au final, interrogent sur la légitimité du débat et le sens du projet.

C'est cette manipulation lobbyiste qui est insupportable car elle malmène le contrat moral entre les politiques que nous sommes et la société civile, ce qui, en situation économique tendue, exaspère les oppositions et les incompréhensions.

La Cour des comptes elle-même parle d'incohérence. Par ailleurs elle démontre à quel point une LGV déstabilise l'équilibre du territoire en faveur uniquement des métropoles de départ et d'arrivée. Est-ce cela dont nous avons besoin en Midi Pyrénées ? Est-ce cela que nous voulons ?

Attentive à vos propos monsieur le président j'ai retenu que la dotation de l'Etat allait diminuer de 150 millions d'euros entre aujourd'hui et 2017.

Que la fusion avec Languedoc-Roussillon ferait passer notre capacité de désendettement de une à trois années en 2014.

Alors faut-il continuer à s'entêter à financer cette LGV c'est-à-dire à mettre 14,5 millions d'euros chaque année sur une LGV en investissement.

Soucieux de l'équilibre des territoires, par exemple pour l'enseignement supérieur, le groupe écologiste refuse que ces coûteuses lignes LGV aggravent davantage le déséquilibre de notre région, grande je le rappelle comme une fois et demi la Belgique, au profit de métropoles déjà favorisées par la première loi sur la réforme territoriale.

Tout comme vous, nous savons bien qu'un projet mal ficelé pour l'investissement, incertain pour le fonctionnement, dangereux pour les finances des collectivités territoriales, et déstabilisant pour le territoire régional, doit être réinterrogé ce qui en période de gestion budgétaire difficile peut permettre de définir d'autres priorités politiques et de dégager des sources de financement pour d'autres projets.